

## **PARTIE B - IMMOBILISATIONS**



# Immobilisations

En 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

<b>Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle</b>					
<b>Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)</b>	<b>Dépenses réelles 2004-2005 \$</b>	<b>Dépenses prévues 2004-2005 ETP \$</b>	<b>Écart positif (négatif) \$</b>	<b>Note expl.</b>	
B.2 Immobilisations	702,2	3 120,0	(2 417,8)	1	
<b>Total, poste secondaire</b>	<b>702,2</b>	<b>3 120,0</b>	<b>(2 417,8)</b>		

1. *La sous-utilisation des crédits est due au retard pris dans la construction des biens approuvés, ce qui a entraîné le report des dépenses en immobilisations à 2005-2006.*



# Renseignements financiers



## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### État de rapprochement (en milliers de dollars)

DÉTAILS	PRÉVISIONS 2004-2005
<b>Budget des dépenses 2004-2005</b>	541 921,4
<b>Affectation de fonds provenant des sources suivantes :</b>	
- Crédits d'autorisation (Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord)	1000
- Crédits d'autorisation (nouveau poste de sous-ministre)	71,6
<b>Affectation de fonds :</b>	
<b>Budget des dépenses 2004-2005</b>	<b>542 993</b>

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
<b>Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle (44)</b>					
	44-1 Administration et finances				
29,4	(a) Traitement de la ministre	28,9	28,8	0,1	
	(b) Cabinet de la ministre et bureau de la sous-ministre				
289,6	- Salaires et avantages sociaux	273,4	192,1	81,3	1
73,0	- Autres dépenses	88,2	66,8	21,4	2
325,0	(c) Administration et finances	325,0	325,0	0,0	
645,4	Total 44-1	715,5	612,7	102,8	

**Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba**  
**Sommaire des dépenses**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
	44-2 Soutien aux collèges et aux universités				
	(a) Conseil de l'enseignement postsecondaire				
583,9	- Salaires et avantages sociaux	696,5	756,1	(59,6)	
239,9	- Autres dépenses	226,5	381,2	(154,7)	3
267 518,8	(b) Subventions de fonctionnement aux universités	267 393,8	261 332,3	6 061,5	4
1 154,4	(c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 154,4	500,0	654,4	5
72 059,1	(d) Subventions aux collèges	72 059,1	91 856,9	(19 797,8)	6
	(e) Initiative d'expansion des collèges				
197,4	- Salaires et avantages sociaux	209,6	208,3	1,3	
48,2	- Autres dépenses	74,3	42,6	31,7	7
26 290,0	- Subventions de l'IEC	25 860,0	22 000,0	3 860,0	8
6 327,0	(f) Programmes Accès	6 327,0	5 978,5	348,5	9
2 909,0	(g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	2 909,0	2 809,8	99,2	
	(h) Centre Stevenson de formation technique en aéronautique				
1 495,2	- Salaires et avantages sociaux	1 287,7	1 297,9	(10,2)	
(1 495,2)	- Moins : somme récupérable du Red River College	(1 287,7)	(1 297,9)	10,2	
377 327,7	Total 44-2	376 910,2	385 865,7	(8 955,5)	

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
	44-3 Aide aux étudiants				
3 280,1	(a) - Salaires et avantages sociaux	3 634,4	3 480,5	153,9	
1 090,7	(b) - Autres dépenses	1 485,8	1 756,7	(270,9)	10
3 392,5	(c) - Prêts et bourses	3 224,0	2 707,6	516,4	11
6 260,0	(d) - Fonds de bourses du Manitoba	6 118,3	6 116,8	1,5	
5 000,0	(e) - Initiative de bourses d'études et d'entretien du Mb	4 628,0	4 574,7	53,3	
11 000,0	(f) - Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 000,0	11 000,0	0,0	
2 100,2	(g) - Subventions canadiennes pour études	2 202,7	2 181,3	21,4	
12 954,5	(h) - Subventions de remise sur les frais de scolarité	12 852,5	12 277,2	575,3	12
2 891,3	(i) - Programme d'aide financière aux étudiants et aux résidents en médecine	2 641,3	2 766,3	(125,0)	
4 781,0	(j) - Administration du portefeuille de prêts	1 959,0	3 397,9	(1 438,9)	13
1 388,6	(k) - Exemption d'intérêts et réduction des dettes	579,3	662,8	(83,5)	
(2 891,3)	(l) - Moins : somme récupérable de Santé Manitoba	(2 641,3)	(2 766,3)	125,0	
51 247,6	Total 44-3	47 684,0	48 155,5	(471,5)	

**Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba**  
**Sommaire des dépenses**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (néгатif)	Note expl.
	44-4 Formation professionnelle et éducation permanente				
	(a) Administration divisionnaire				
453,6	- Salaires et avantages sociaux	456,0	448,3	7,7	
153,2	- Autres dépenses	120,0	151,3	(31,3)	14
	(b) Direction de la politique et de la planification				
471,0	- Salaires et avantages sociaux	625,5	579,5	46,0	
135,7	- Autres dépenses	179,3	187,6	(8,3)	
	(c) Apprentissage et alphabétisation des adultes				
677,7	- Salaires et avantages sociaux	689,5	617,2	72,3	
87,9	- Autres dépenses	92,1	89,5	2,6	
13 670,8	- Centres d'apprentissage pour adultes	13 896,0	13 698,0	198,0	
1 459,6	- Autres subventions	1 426,7	1 389,0	37,7	
	(d) Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord				
230,9	- Salaires et avantages sociaux	231,8	324,4	(92,6)	15
54,0	- Autres dépenses	123,5	81,8	41,7	16
1 250,0	- Soutien à la formation	654,0	947,0	(293,0)	17
(125,0)	- Moins : somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(125,0)	0,0	(125,0)	
	(e) Partenariats favorisant la formation professionnelle dans l'industrie				
380,4	- Salaires et avantages sociaux	526,4	477,5	48,9	
112,4	- Autres dépenses	172,7	128,2	44,5	18
1 045,0	- Soutien à la formation	1 341,6	1 094,6	247,0	19

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
	44-4 Formation professionnelle et éducation permanente (suite)				
	(f) Apprentissage				
2 843,2	- Salaires et avantages sociaux	2 968,3	2 886,5	81,8	
1 183,7	- Autres dépenses	1 282,3	1 151,3	131,0	20
2 592,6	- Soutien à la formation	1 660,4	2 211,9	(551,5)	21
	(g) Services de l'emploi et de la formation professionnelle				
4 702,9	- Salaires et avantages sociaux	4 379,2	4 189,7	189,5	
2 513,8	- Autres dépenses	2 272,6	1 974,2	298,4	22
5 534,5	- Soutien à la formation	5 693,0	5 167,4	525,6	23
(300,0)	- Moins : somme récupérable des Services à la famille et du Logement	(129,0)	(119,2)	(9,8)	
	(h) Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail				
5 914,5	- Salaires et avantages sociaux	5 977,6	5 977,4	0,2	
935,7	- Autres dépenses	962,6	990,4	(27,8)	
47 891,0	- Soutien à la formation	43 624,8	47 720,4	(4,095,6)	24
93,869,1	Total 44-4	89,101,9	92 363,9	(3 262,0)	

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005		Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
	44-5	Subventions en capital				
14 475,0	(a)	Universités	20 475,0	14 975,0	5 500,0	25
4 074,5	(b)	Collèges	12 611,2	2 245,6	10 477,3	26
18 549,5		Total 44-5	33 197,9	17 220,6	15 977,3	

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2004-2005	Poste	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	Écart positif (négatif)	Note expl.
	44-6 Amortissement et coûts liés aux immobilisations				
	(a) Service de bureautique				
70,0	- Amortissement - Transition	69,9	70,0	(0,1)	
117,1	- Permis d'utilisation générale de logiciels	117,1	117,0	0,1	
703,7	(b) Amortissement	581,4	597,1	(15,7)	
391,3	(c) Frais d'intérêts	278,0	285,1	(7,1)	
1 282,1	Total 44-6	1 046,4	1 069,2	(22,8)	
542 921,4	<b>Total - Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba</b>	548 655,9	545 287,6	3 368,3	

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

---

### Notes explicatives

1. L'augmentation est due principalement à la création d'un poste de sous-ministre en 2004-2005.
2. L'augmentation est due principalement aux frais de fonctionnement associés à la création d'un poste de sous-ministre et aux frais de déplacement ministériels qui n'ont été récupérés du gouvernement fédéral qu'en 2005-2006.
3. La diminution est due principalement à la fin de la mise sur pied du Collège universitaire du Nord en juin 2004.
4. L'augmentation est due à la hausse de 1,8 % des subventions de fonctionnement aux universités en 2004-2005, à l'aide plus importante accordée au Collège universitaire du Nord et à la hausse associée au plan définitif de recrutement de médecins dans les régions rurales.
5. L'augmentation est due aux nouveaux programmes universitaires approuvés en 2004-2005.
6. La diminution est due au changement apporté en 2004-2005 concernant l'application d'une norme comptable touchant le prêt consenti par la Province au campus de la rue Princess du Red River College, à l'effet que la valeur principale des obligations émises pendant une année financière donnée soit dépensée durant cette même année.
7. L'augmentation est liée principalement à l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel en 2004-2005.
8. L'augmentation est due à une hausse de 19,5 % des subventions de l'Initiative d'expansion des collèges en 2004-2005.
9. L'augmentation est liée à une hausse de 2,3 % des subventions du programme Accès; à l'agrandissement de l'aile du Winnipeg Education Centre consacrée au travail social; et à un nouveau programme Accès (formation des enseignants autochtones).
10. La diminution est due principalement à un crédit d'impôt manitobain pour la formation moins élevé en 2004-2005.
11. L'augmentation est due principalement à la création d'un nouveau programme de bourses d'études postsecondaires en 2004-2005; à un plus grand nombre de bourses du Programme manitobain d'aide financière aux études accordées en 2004-2005; et à un plus grand nombre de bourses d'accès (avec augmentation de la moyenne de l'aide financière).
12. L'augmentation est due à un plus grand nombre de demandes provenant des établissements d'enseignement postsecondaire, à la suite de la hausse de 4,7 % des inscriptions en 2004-2005.

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

---

13. La diminution est due principalement à la baisse du taux débiteur moyen; à la réduction des frais d'intérêts associée à la baisse du nombre et du solde des prêts; à la réduction des dépenses liées à la provision pour perte associée au nombre moins élevé de prêts émis; et à la réduction du solde des prêts non remboursés dans les institutions bancaires.
14. La diminution est due principalement aux coûts relatifs au système ACRS (Accommodation Cost Recovery System) se rapportant à l'éducation internationale, qui étaient payés par le ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce en 2004-2005.
15. La diminution est due principalement à la réaffectation d'un poste qui relève maintenant de 44-4(a)-1 (Administration divisionnaire) en 2004-2005 et au double emploi d'un poste toute l'année durant en 2003-2004 comparativement à seulement quatre mois en 2004-2005.
16. L'augmentation est due principalement à la création de la base de données de l'Initiative afin d'appuyer les opérations.
17. La diminution est due à la hausse du financement fédéral et au retard dans la mise en œuvre du plan de formation par les communautés.
18. L'augmentation est due principalement à la hausse des coûts relatifs au système ACRS, à la suite d'une réorganisation ministérielle et du réaménagement de l'espace en 2004-2005; et au remplacement de biens désuets.
19. L'augmentation est due principalement au plus grand nombre d'activités de projet conformes au plan stratégique du ministère : projets d'évaluation et de reconnaissance des acquis; formation sur les compétences fondamentales et la prestation directe; et paiements plus élevés des sommes retenues en 2004-2005.
20. L'augmentation est due principalement à l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel, mise sur pied en 2004-2005.
21. La diminution est liée à la subvention versée au Assiniboine Community College en 2003-2004 pour le remaniement lié à la formation en soudure du Collège universitaire du Nord et à la formation en plomberie du Red River College; à la subvention versée en 2003-2004 pour la compétition nationale de Compétences Canada; à la réduction des paiements pour congé prolongé et des pensions alimentaires à la suite de l'augmentation de la contribution provenant du poste 44-4(h)-3 (Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail); à la diminution de la demande relative à la formation au métier de grutier; et aux retards dans l'établissement de l'horaire de la formation communautaire. Cette diminution est compensée en partie par un nombre plus élevé de cours de formation au métier de technicien en production de viande porcine et de services professionnels requis pour l'étude d'impact se rapportant au métier de tôlier, les compétences fondamentales et l'Union internationale des travailleurs et des travailleuses unis de l'alimentation et du commerce.

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

---

22. L'augmentation est due principalement aux frais de rénovation des bureaux de Selkirk et de Flin Flon; aux coûts relatifs au système ACRS plus élevés; aux coûts de location plus élevés des ordinateurs de bureaux, du réseau longue portée et de la technologie de l'information; aux frais de déplacement plus élevés liés aux activités de gestion des postes vacants; aux mises à jour du matériel informatique et des logiciels; et à l'entente sur l'entretien du logiciel d'Oracle.
23. L'augmentation est due principalement au nombre plus élevé de clients ayant droit à une aide financière du programme de perfectionnement des compétences en raison de la hausse des frais de scolarité; à la hausse des frais de programme et du nombre de clients du programme Se prendre en main; et à une hausse des frais de fonctionnement du programme de partenariats communautaires. Elle est compensée en partie par la réduction du nombre d'activités du programme Carrières nouvelles comparativement à 2003-2004 et par divers écarts.
24. La diminution est due au report de divers projets d'expansion industrielle à 2005-2006; à l'absence d'activités relatives à la Canada West Foods en 2004-2005; au report des activités de projet de Standard Aero à 2005-2006; au dérapage dans la programmation des projets pilote concernant les travailleurs âgés; au transfert du financement des activités d'évaluation et de reconnaissance des acquis au Conseil de l'enseignement postsecondaire; à la réduction des frais de scolarité et des pensions alimentaires qu'a entraînée la réduction du nombre de cours programmés et de personnes suivant une formation en apprentissage; à une réduction des activités du programme de subventions salariales; à une réduction du nombre de contrats approuvés en vertu du Programme d'aide au travail indépendant; aux délais touchant le dépôt des demandes des clients concernant le programme Partenariats pour l'emploi et les services d'aide à l'emploi; et au prolongement de l'engagement de la Direction relativement aux activités de l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord qui relèvent du poste 44-4(g)-3 (Services de l'emploi et de la formation professionnelle – Soutien à la formation).
25. L'augmentation est liée à la hausse de la contribution à l'initiative de modernisation et de remplacement des installations de l'Université du Manitoba. Elle est compensée en partie par une réduction du financement des équipements des universités nécessitant des dépenses importantes.
26. L'augmentation est due à la transformation en subvention du prêt accordé au campus de la rue Princess du Red River College et au traitement de la contamination fongique au campus de Thompson du Collège universitaire du Nord en 2004-2005.

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des recettes par source

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Recettes réelles 2003-2004	Recettes réelles 2004-2005	Écart positif (négatif)	Source	Recettes réelles 2004-2005	Recettes prévues 2004-2005	Écart positif (négatif)	Note expl.
IMPÔTS							
0,0	0,0	0,0	Total partiel	0,0	0,0	0,0	
AUTRES RECETTES							
328,8	385,0	56,2 (a)	Paiement de service	385,0	322,5	62,5	1
174,7	316,2	141,5 (b)	Divers	316,2	1 1020	(785,8)	2
503,5	701,2	197,7	Total partiel	701,2	1 424,5	(723,3)	
GOUVERNEMENT DU CANADA							
11 129,2	11 130,0	0,8	Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 130,0	11 131,0	(1,0)	
470,0	470,0	0,0	Paiement de service, Loi féd. sur les prêts aux étudiants	470,0	470,0	0,0	
2 181,3	2 202,7	21,4	Subventions canadiennes pour études	2 202,7	2 100,2	102,5	
266,4	214,7	(51,7)	Aide à l'employabilité des personnes handicapées	214,7	189,1	25,6	3
54 408,7	53 969,3	(439,4)	Entente sur le développement du marché du travail	53 969,3	53 943,0	26,3	
136,4	168,4	32,0	Projets pilotes à l'intention des travailleurs âgés	168,4	0,0	168,4	4
68 592,0	68 155,1	(436,9)	Total partiel	68 155,1	67 833,3	321,8	
<b>Total – Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba</b>							
69 095,5	68 856,3	(239,2)		68 856,3	69 257,8	(401,5)	

Notes explicatives :

1. **Paiement de services :** 56,2 \$ de plus par rapport aux recettes réelles de 2003-2004  
62,5 \$ de plus par rapport aux prévisions de 2004-2005

L'augmentation est liée au nombre plus élevé de désignations sans examen et d'évaluations de la qualification professionnelle lorsque le métier de monteur d'appareils de chauffage est devenu un métier à désignation obligatoire; à l'augmentation générale du nombre d'inscriptions; et au nombre plus élevé de clients voulant faire l'examen de qualification.

2. **Divers :** 141,5 \$ de plus par rapport aux recettes réelles de 2003-2004  
785,8 \$ de moins par rapport aux prévisions de 2004-2005

La diminution par rapport aux prévisions de 2004-2005 est liée au retard dans la mise en œuvre des services de gestion des postes vacants pour l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord.

L'augmentation par rapport aux recettes réelles de 2003-2004 est liée principalement à l'augmentation des revenus d'intérêts sur les prêts étudiants de classe B au Manitoba, en raison de l'augmentation du nombre de prêts remboursés et de divers écarts. Elle est compensée en partie par une baisse du taux d'intérêt débiteur.

3. **Aide à l'employabilité des personnes handicapées :** 51,7 \$ de moins par rapport aux recettes réelles de 2003-2004

La diminution est due aux changements effectués dans la distribution des recettes fédérales.

4. **Projets pilotes à l'intention des travailleurs âgés :** 32,0 \$ de plus par rapport aux recettes réelles de 2003-2004  
168,4 \$ de plus par rapport aux prévisions de 2004-2005

L'augmentation par rapport aux prévisions de 2004-2005 est due au renouvellement du financement accordé aux projets.

L'augmentation par rapport aux recettes réelles de 2003-2004 est liée au nombre plus élevé de projets mis en œuvre en 2004-2005.

## Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

### Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années

Pour les exercices entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

Poste principal	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$
44-1 Administration et finances		356,3	5,00	561,5	5,00	565,4	5,00	612,7	5,00	715,5
44-2 Soutien aux collèges et aux universités	33,50	318 861,6	35,50	336 095,6	35,50	347 088,7	35,50	385 865,7	34,50	376 910,2
44-3 Aide aux étudiants	48,50	52 521,2	56,00	56 146,3	68,25	44 801,2	72,25	48 155,5	68,25	47 684,0
44-4 Formation professionnelle en éducation permanente	265,00	88 620,0	279,00	89 504,3	281,00	85 978,4	281,00	91 013,5	277,50	89 101,9
<b>Total partiel</b>	<b>347,00</b>	<b>460 359,1</b>	<b>375,50</b>	<b>482 307,7</b>	<b>389,75</b>	<b>478 433,7</b>	<b>393,75</b>	<b>503 969,3</b>	<b>385,25</b>	<b>514 411,6</b>
44-5 Subventions en capital		42 685,6		15 720,6		15 220,6		17 220,6		33 197,9
44-6 Coûts liés aux immobilisations		1 150,6		1 123,8		1 548,5		1 124,0		1 046,4
<b>Total - Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle</b>	<b>347,00</b>	<b>504 195,3</b>	<b>375,50</b>	<b>499 152,1</b>	<b>389,75</b>	<b>495 202,8</b>	<b>393,75</b>	<b>522 313,9</b>	<b>385,25</b>	<b>548 655,9</b>

\* Les dépenses réelles historiques ont été redressées pour tenir compte des transferts de programmes entre ministères, dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'un exercice à l'autre.